

Compte rendu du conseil municipal du 2 décembre 2014

Présents : Frédéric Cosson, Fabrice Honoré, Maurice Vinette, Nathalie Arrigoni, Patricia Poirier, Nicole Boulard, Franck Pohu, Patrice Honoré, Pascal Gautier, Marie-Christine Moulin

Excusés : Evelyne Maillard, pouvoir à Frédéric Cosson, David Deboissy, pouvoir à Fabrice Honoré, Magali Fardao, Cédric Etiembre, Laetitia Yvon

Secrétaire de séance : M. Maurice VINETTE

ordre du jour

TRAVAUX

- **Point sur les travaux du lotissement**
- **Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux d'assainissement**
- **Choix d'une entreprise pour l'éclairage de l'église**
- **Nouveau prestataire pour le contrôle des extincteurs**
- **Salle de sport éclairage rue des Pommiers**

ÉCOLE

- **Installation des tableaux numériques**
- **Les Temps d'accueil périscolaire**

DIVERS

- **Illuminations de Noël**
- **Achat d'un souffleur**
- **Numérotation et dénomination d'une rue**
- **Indemnités au comptable du Trésor**
- **Volontaires pour le Comité d'entraide**
- **Cyti stade**
- **Nid de frelons**

TRAVAUX

Point sur les travaux du lotissement

Les travaux du lotissement de La Noé sont terminés, la réception de la 1^e phase a été faite. Les travaux se sont passés dans de bonnes conditions. Le Maire a demandé au Cabinet Guillerminet d'apporter une modification au règlement, au chapitre des clôtures il faut lire « Clôtures en limite de voies nouvelles *et sur la rue de Saint Christophe* ». En effet le règlement des clôtures portera également sur la rue de St Christophe.

Frédéric Cosson rappelle qu'un terrain a été réservé.

Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux d'assainissement

Pour les travaux d'assainissement de la rue de St Christophe un devis a été demandé à IRPL, comme l'avait préconisé Monsieur Gautier lors de la dernière séance du conseil. Le Maire présente le devis d'un montant de 7 902 € TTC avec un relevé topographique. Le devis de la SAFEGE d'un montant de 7 020 € TTC est mieux-disant. Cependant, IRLP propose de faire deux propositions d'aménagement du carrefour du monument aux morts. Le Conseil général ne pose que le bitume et la commune gère la suite des travaux. Un courrier sera envoyé au Conseil général afin de mettre ce chantier au point.

Choix d'une entreprise pour l'éclairage de l'église

Le Confort fresnois a fait parvenir un devis d'un montant de 13 549, 62 € TTC. Le devis de Bapmat est en attente. Les luminaires vétustes seront à revoir.

Nouveau prestataire pour le contrôle des extincteurs

Les factures d'Eurofeu sont élevées : 750 € en moyenne sur 2 ans pour des prestations médiocres. L'entreprise TECC a été consultée et a présenté un devis réellement plus bas : 161, 40 €. Un groupement d'achat est en cours de montage à la communauté de communes. La commune de St Aubin en est adhérente.

Salle de sport - éclairage rue des Pommiers

La pré-réception de la salle de sports se fera vendredi 5 décembre, le chantier est achevé dans les délais. Des fourreaux ont été mis en place rue des Pommiers, à moindre coût, pour le futur éclairage. La voirie est actuellement empierrée. Le goudronnage sera réalisé dans les années à venir.

ÉCOLE

Les tableaux numériques sont installés et en service. Les enseignants sont satisfaits. Une inauguration est prévue en début d'année 2015.

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) sont mis en place et diverses activités sont proposées aux enfants comme la réalisation d'une maquette de l'école. La jeune fille engagée en service civique à partir de Janvier 2015 a intégré l'équipe pour le remplacement d'une personne jusqu'aux vacances de Noël.

Le marché de Noël se déroulera vendredi 5 décembre dans la cour de la mairie, l'Association des Parents d'Elèves organise cette manifestation.

DIVERS

Illuminations de Noël

Les illuminations ont été installées samedi dans une bonne ambiance par de nombreux volontaires et l'aide d'une météo clémente. Cette année le coût des illuminations est de 1 824 € au lieu de 2 499, 69 € l'an dernier.

L'entreprise CFI, entreprise d'insertion, qui loue le matériel de Noël propose de nettoyer des lampadaires pour 30 € par mât. Le Conseil municipal approuve.

Achat d'un souffleur

L'utilisation d'un souffleur pour les feuilles est nécessaire lors du passage de la balayeuse. Le Conseil municipal approuve l'achat de ce matériel (environ 700 € HT).

Numérotation et dénomination d'une rue

Des riverains ont demandé une numérotation et une dénomination de rue pour le lieu-dit Rochâtre. La rue se nommera « route de Sillé ». Tous les habitants du quartier devront être consentants. Le conseil municipal approuve.

Indemnités au comptable du Trésor

Le conseil municipal approuve l'attribution d'une indemnité de conseil à Monsieur Leray, comptable du Trésor.

Volontaires pour le comité d'entraide

La CCAM sollicite deux bénévoles de la commune pour le Comité d'entraide. Franck Pohu propose une réunion de la commission CCAS pour répondre à leur demande.

City stades

La CCAM propose un achat groupé pour faire l'acquisition de city stades (mini terrains de sport). Le coût d'un city stade serait de 50 000 € environ. Cette proposition mérite d'être étudiée avec précision.

Nid de frelons

Une entreprise est venue détruire un très gros nid de frelons asiatiques près des lagunes, le long d'un chemin pédestre. Le coût est de 100 €, pris en charge par la commune. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.